

Plan d'action pour le patrimoine écrit et graphique, état des lieux en région Ile-de-France

Atypique dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la région Ile-de-France se caractérise par la présence, à côté de bibliothèques territoriales dotées de fonds anciens substantiels, d'un grand nombre d'institutions à caractère patrimonial, d'envergure nationale plus que régionale.

Un constat s'impose, corroboré, nous semble-t-il, par le Bureau du Patrimoine de la DLL : le patrimoine, à quelques exceptions notables près, apparaît de plus en plus comme une préoccupation secondaire dans les établissements territoriaux, accaparés par les tâches et les soucis de gestion des missions de lecture publique (manque de personnel qualifié, restrictions budgétaires,...). Le seul angle d'approche fréquemment mentionné est celui du fonds local, souvent consulté, et qui bénéficie, indirectement, de l'engouement pour les recherches généalogiques et d'histoire locale. Les fonds anciens au sens large qui ne relèvent pas de cette problématique de proximité sont un peu oubliés, et sont considérés comme des documents dont le traitement attendra des jours meilleurs.

De plus en plus souvent aussi, les fonds anciens sont laissés à l'écart, parce qu'aucun agent n'a, ou ne se sent, les compétences requises pour s'en occuper ; plus fréquemment encore, se fait jour la crainte de procéder, par ignorance, à des manipulations dangereuses pour les ouvrages. En conséquence, plus personne n'ose s'occuper de ces documents, même pour procéder à des opérations élémentaires, de dépoussiérage par exemple !

(Il est significatif, de ce point de vue, que l'existence de fonds particuliers soient signalés, **par hasard**, au cours d'une visite sur place ; c'est de cette façon que la DRAC a appris que la Bibliothèque municipale de Bagneux (92) détenait un fonds « Hadju », d'environ cent unités, cédé par la veuve du sculpteur, et un fonds relatif au cirque, de même importance, reçu également en don ; ni l'un ni l'autre ne sont inventoriés. Ces deux collections n'avaient pas été mentionnées dans l'enquête lancée par la DRAC.

C'est par hasard aussi que le fonds consacré à la franc-maçonnerie que possède la Bibliothèque municipale de Sceaux (92), fort de quelques centaines d'ouvrages, nous a été signalé, ou encore le petit fonds, de 50 à 100 pièces, relatif au jansénisme, conservé à la Bibliothèque Municipale d'Argenteuil (95).

L'Ile-de-France n'ayant ni agence de coopération des bibliothèques, ni centre régional du livre, ni FRAB (Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques), comme en ont un assez grand nombre de régions, il est difficile, dans l'immédiat en tout cas, de mettre en place une politique volontariste qui passerait par le recrutement d'un vacataire chargé de faire un inventaire précis des tâches les plus urgentes à accomplir.

L'état des lieux qui suit ne peut donc qu'être très imparfait, car une part des informations recueillies repose sur les déclarations des personnels, et non sur une observation directe et approfondie, comme cela serait souhaitable.

Si l'on met de côté les établissements dépendant de l'Etat (bibliothèques dotées de fonds anciens, universitaires ou rattachées à l'enseignement supérieur, parisiennes pour la grande majorité), et les bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris (Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, Bibliothèque Administrative de la Ville de Paris,...), la région Ile-de-France compte **trois grands cercles** de bibliothèques à caractère patrimonial relevant des collectivités territoriales.

+ **Les établissements de premier niveau documentaire**, riches de collections atteignant plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages, comprennent **six** bibliothèques municipales : celles de Versailles (78), seule B.M.C. (bibliothèque municipale classée) d'Ile-de-France, de Meaux, de Melun, de Provins (77), de Saint-Denis (93) et de Pontoise (95) ; auxquelles il convient d'ajouter la « Bibliothèque André Desguine », conservée par les Archives Départementales des Hauts-de-Seine à Nanterre.

(Cette dernière est une collection exceptionnelle, léguée par la famille d'un ingénieur mort en 1981 ; elle compte 55 000 volumes, dont 150 incunables et 8 000 éditions antérieures à 1800. Elle répond entièrement aux exigences requises en matière de conservation.

Pour ce qui concerne son signalement, 5 000 ouvrages figurent au catalogue informatisé, dont les 150 incunables et 980 références de textes du XVI^{ème} siècle, auxquels il faut ajouter 2 100 notices relatives à des livres de fonds anciens détenus par d'autres bibliothèques des Hauts-de-Seine.

Au total, entre un quart et un tiers de la collection est à ce jour catalogué sous forme papier).

En dehors de celle de Provins, où des travaux de mise en conformité (électricité, alarme, étanchéité des murs,...) sont en cours, et où l'Etat devrait, en 2006 ou en 2007, aider, sur crédits DGD, la Ville à informatiser sa bibliothèque patrimoniale, tous ces équipements offrent des conditions de conservation globalement satisfaisantes.

➤ **Trois axes de travail** principaux seraient à mettre en œuvre avec ces bibliothèques :

- **des opérations de rétroconversion** des fichiers des fonds anciens au sens large (jusqu'à 1950), dont les plus immédiates pourraient s'envisager à Versailles, Melun et Pontoise.

A Versailles, les collections antérieures à 1811 ont bénéficié du programme de rétroconversion conduit par la Bibliothèque nationale de France au cours des années 1990 ; la poursuite de ce travail, toujours en collaboration avec la BnF, porterait sur les ouvrages publiés entre 1811 et 1914.

A Melun, la Ville a manifesté son intérêt pour une opération de ce genre portant sur les 26 000 ouvrages antérieurs à 1950.

A Pontoise, où le catalogage des fonds anciens est co-financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Général du Val d'Oise et la DRAC Ile-de-France, la vacataire recrutée a traité l'ensemble des fonds antérieurs à 1811 ainsi que l'intégralité du fonds local, soit environ 2 000 livres. Les notices correspondantes ont été versées dans la base patrimoniale du Val d'Oise, qui compte elle-même environ 3 000 notices et dont le basculement dans BN-OPALE est prévu d'ici mi-2007.

Ces références concernent les organismes suivants : Archives Départementales du Val d'Oise, Archives Municipales d'Argenteuil, Société Historique et Archéologique d'Argenteuil et du Parisis, Bibliothèques municipales d'Eaubonne, Franconville, Saint-Gratien, Saint-Leu-la-Forêt et, bien sûr, Pontoise, ainsi que les bibliothèques du Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency et de l'Abbaye de Royaumont.

La bibliothécaire de Pontoise poursuit le même travail sur les collections de sa ville s'échelonnant de 1811 à 1950.

Il serait évidemment très judicieux de prévoir la rétroconversion des 12 800 ouvrages déjà inventoriés, mais non informatisés.

Un chantier de même nature mériterait d'être étudié à Meaux, qui compte environ 25 000 ouvrages allant du XVI^{ème} siècle à 1950, dont la moitié à peu près sont antérieurs à 1810.

La difficulté semble résider, pour ce fonds, dans la qualité très hétérogène des fichiers existants ; ce qui supposerait, préalablement à la rétroconversion, une expertise précise des fichiers et, sans doute, un retraitement pour les notices trop lacunaires repérées.

Dans tous les cas des bibliothèques citées, il va de soi que l'attribution, par leur mairie, de crédits correspondant à 50 % de la dépense induite par l'opération constituerait un préalable à l'aide éventuellement apportée par la BnF.

- **des programmes de restauration**, dont le détail continuerait d'être arrêté d'un commun accord entre la bibliothèque concernée, la DRAC et le Bureau du Patrimoine de la Direction du Livre et de la Lecture. Ils ont été amorcés avec les bibliothèques de Versailles et de Melun, et, depuis 2005, avec celle de Saint-Denis.

Dans cette dernière ville, un premier train de sept ouvrages, d'un grand intérêt patrimonial, a été sélectionné ; cinq d'entre eux ont été restaurés en 2005, directement par les ateliers de la BnF pour certains, en concertation avec eux pour les autres. En 2006, les deux derniers volumes de la série seront traités.

Il faut souligner le parti pris très affirmé de valorisation de ces restaurations prôné par la Bibliothèque Municipale de Saint-Denis et sa tutelle : une présentation publique des ouvrages restaurés a été organisée à la bibliothèque, en présence d'élus et des techniciens de la BnF ayant procédé aux travaux réalisés.

Par ailleurs, la bibliothèque propose à de nombreux groupes d'élèves du primaire et du secondaire des présentations commentées de ces volumes et d'autres richesses du fonds ancien qu'elle détient.

- **des opérations de numérisation** sont prévues dans un bref délai dans au moins trois villes de la région.

La Bibliothèque Municipale de Meaux prévoit, en 2006, la numérisation et le transfert sur support CD-R de son magnifique manuscrit du « Roman de la Rose », exemplaire datant du XIV^{ème} siècle, et décoré de 27 miniatures.

La DRAC prévoit de subventionner cette opération (de même que le remplacement de deux thermohygromètres).

La Bibliothèque Municipale de Provins a également prévu, en 2006, la numérisation d'un de ses incunables, un livre d'heures à l'usage de la ville de Paris, édité en 1497 par Thielmann Kerver. Cette opération sera elle aussi aidée par la DRAC Ile-de-France.

Enfin, la BMC de Versailles projette de se lancer dans la numérisation de ses collections de presse locale du XIX^{ème} siècle. Elle a obtenu, pour ce programme, une subvention de 60 000 € du Conseil Général des Yvelines, et, s'est, complémentirement, portée candidate à l'appel d'offres lancé cette année par la M.R.T.(Mission pour la Recherche et la Technologie) du Ministère de la Culture et de la Communication.

Par ailleurs, la DRAC soutiendra, en 2006, des **actions de valorisation** des fonds anciens, réalisées par l'association « ESAUPE » (Entente pour la Sauvegarde du Patrimoine Ecrit en Seine-et-Marne). Celle-ci a créé un catalogue collectif d'histoire locale, d'abord sous forme imprimée, puis sur un site Internet, recensant des ouvrages des bibliothèques patrimoniales du département de Seine-et-Marne.

Cette base compte environ 6 000 notices aujourd'hui, et réunit des références de livres détenus par les Bibliothèques municipales de Coulommiers, Fontainebleau, Lagny-sur-Marne, Meaux, Melun, Nemours et Provins, ainsi que par les Archives Départementales de Seine-et-Marne et la Bibliothèque Diocésaine Guillaume-Briçonnet de Meaux.

Le versement de ces notices au Catalogue Collectif de France (CCFr) serait, bien évidemment, d'un grand intérêt pour la recherche.

A partir de 2008, un **quatrième axe de travail** vient s'ajouter : il s'agirait de soutenir des actions d'intérêt collectif pour la conservation et/ou la valorisation du patrimoine écrit et graphique, qui seraient conduites par des instances à compétence plus large, comme les Bibliothèques départementales de prêt, par exemple.

Ainsi, la BDVO (Bibliothèque départementale du Val d'Oise) présente, au printemps 2008, une réponse d'ampleur départementale à l'appel à projets pour le patrimoine écrit lancé par la Direction du livre et de la lecture. Le dossier prend en compte des fonds patrimoniaux dispersés et détenus par de petites bibliothèques, communales, institutionnelles ou encore associatives.

+ Le deuxième cercle d'établissements territoriaux, qui détiennent de plusieurs centaines à quelques milliers d'ouvrages, regroupe **huit** villes : Coulommiers, Lagny-sur-Marne (77), Mantes-la-Jolie, Saint-Germain-en-Laye (78), Corbeil-Essonnes (91), Neuilly-sur-Seine (92), Le Raincy (93) et Nogent-sur-Marne (94).

Pour ces fonds, les actions à conduire vont de la réinstallation des ouvrages dans un local convenable à Mantes-la-Jolie (opération que la DRAC peut accompagner à hauteur de 40 à 50 % de la dépense sur dotation DGD, à condition que la Ville vote enfin les crédits afférents), au catalogage des collections (15 000 livres environ à Coulommiers, 3 000 à Saint-Germain-en-Laye, 2 500 à Nogent-sur-Marne,...), en passant par un dépoussiérage important du magasin de stockage et un regroupement avant récolement à Corbeil-Essonnes. Dans la grande majorité des cas, comme indiqué précédemment, la seule partie des documents patrimoniaux ayant fait l'objet d'un catalogage concerne le fonds local

En conséquence, la priorité, une fois les conditions élémentaires de conservation réunies, serait de dégager des moyens en vue de ce catalogage des fonds, ce qui offrirait des perspectives intéressantes de rétroconversion.

+ Enfin, **quatorze autres bibliothèques municipales** d'Ile-de-France détiennent des collections qui s'échelonnent de quelques centaines à quelques milliers de livres : Fontainebleau, Nemours (77), Rambouillet (78), Etampes, Limours (91), Boulogne-Billancourt, Saint-Cloud (92), Montreuil-sous-Bois, Pierrefitte-sur-Seine (93), Fresnes, Ivry-sur-Seine, Le Perreux-sur-Marne, Vincennes (94), et Eaubonne (95).

Un certain nombre de ces fonds sont mal connus de la DRAC, et devront faire l'objet de visites pour une description au moins sommaire, comme ceux d'Ivry, de Pierrefitte ou de Saint-Cloud.

L'idéal, pour cette taille de fonds, à l'instar de ce qui est envisagé à Rambouillet (1 700 livres environ, conservés dans des conditions idéales par ailleurs) est, évidemment, de pouvoir procéder en interne au traitement des collections, quand on dispose sur place d'agents ayant les compétences requises.

Dans les autres cas, une brève vacation serait à programmer.

La DRAC Ile-de-France travaille par ailleurs avec plusieurs **institutions d'envergure nationale**, dans la même perspective de signalement des collections, conduite, là aussi, en étroite collaboration avec la Direction du Livre et de la Lecture et la Bibliothèque nationale de France.

Le partage des tâches consiste, pour la DRAC à aider les organismes à s'informatiser et à restaurer quelques pièces importantes de leurs collections, pour la BnF, assez fréquemment par le biais de conventions de partenariat, à financer des vacations pour récolement des fonds ainsi que des campagnes de rétroconversion de ceux-ci pour versement dans la base du CCFr (Catalogue Collectif de France).

Ces collaborations ont concerné, pour l'instant, la Société des Amis de Port-Royal, l'Institut Catholique de Paris, le Centre Culturel Irlandais et le Séminaire Israélite de France.

Par ailleurs, la DRAC aide depuis quelques années la Société d'Histoire du Protestantisme Français, pour l'informatisation et des restaurations, ainsi que, récemment, la Bibliothèque Sigmund-Freud pour acquisition de matériel de conservation. Ces deux organismes sont en relation avec la BnF, en vue, à terme, là encore, de récupération de notices.

La DRAC accompagne aussi, en permettant l'achat d'équipements informatiques et le traitement des fonds, le CEDIAS-Musée Social, l'Institut d'Etudes Slaves et MEDEM (Maison de la Culture Yiddish), seule bibliothèque européenne consacrée à cette thématique.

Enfin, idéalement, la DRAC devrait pouvoir faire prendre des mesures conservatoires lorsqu'elle apprend qu'un fonds patrimonial est peut-être en péril.

Les collections de la Bibliothèque de l'Abbaye de Royaumont (95), qui regroupent environ 3 500 livres publiés avant 1900, dont 631 datent d'avant 1811, et qui avaient été source d'inquiétude dans le passé, sont désormais protégées et même inventoriées sur logiciel « Agate ».

Il semblerait que les 2 à 3 000 ouvrages entreposés au château de Méry-sur-Oise (95), précédemment propriété du groupe Vivendi Universal et racheté par la Ville, soient également conservés sous clé, mais dans des conditions matérielles qu'il faudrait préciser.

Par ailleurs, la DRAC a entendu parler d'un fonds, dont ni la composition, ni la volumétrie ne sont réellement connues, qui se trouverait au sein du château de Villiers, situé sur la commune de Poissy (78). Là encore, une enquête devrait être diligentée, pour au moins s'assurer que les livres en question ne risquent pas de disparaître.

Par ailleurs, en étroite coopération avec la Direction du Livre et de la Lecture, la DRAC suit la rédaction du Catalogue des Incunables de la région Ile-de-France, réalisée par Annie Taurant-Boulicaut, Conservateur aux Archives Départementales des Hauts-de-Seine, et responsable de la « Bibliothèque André Desguine » mentionnée plus haut.

A ce jour, 483 entrées figurent au sommaire de ce catalogue, correspondant à 279 ouvrages différents.

Ce travail réserve parfois d'heureuses surprises : l'examen du seul incunable répertorié à la Bibliothèque municipale de Lagny-sur-Marne (77) a révélé la présence, au sein de ce volume, de **sept** textes incunables, dont l'un semble être une rareté, réunis en un recueil factice !

La création d'un FRAB en Ile-de-France pourrait constituer la réponse à certaines des difficultés rencontrées. Outre les acquisitions traditionnellement assurées par ce type de structure, il est envisageable, comme suggéré lors d'une des dernières réunions des Conseillers pour le Livre et la Lecture, de confier également à un FRAB des missions de recension plus fines et d'assistance pour des opérations de rétroconversion par exemple, ce qui permettrait d'accélérer la mise en œuvre d'un plan d'action régional.

Par ailleurs, cette mission de recension et de mise en valeur du patrimoine écrit et graphique régional serait à replacer dans le cadre du Pôle Culture Ile-de-France, en étroite partenariat avec la Bibliothèque nationale de France.

Bernard Démay

DRAC Ile-de-France

Novembre 2006 Add. Mars 2008